

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira  
le mercredi 31 janvier 2024 à 19h00 en Mairie  
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission  
sur la page Facebook de la commune.**

**Présentation de la collecte des déchets alimentaires par Saint-Étienne Métropole**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 6 décembre 2023.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Présentation du rapport d'orientation budgétaire 2024
5. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du CCAS au profit de la commune
6. Approbation de la convention d'adhésion au service optionnel du Pôle santé au travail à intervenir entre le Centre de Gestion de la Loire et la commune de Saint-Paul-en-Jarez
7. Approbation de la convention d'objectif et de financement du Jardin d'enfants « Les petites galoches » à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Loire et la commune
8. Modification du règlement de fonctionnement Crèche et Jardin *d'enfants*
9. Versement du forfait communal à l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique (OGEC) de l'école privée Jeanne d'Arc à Saint-Paul-en-Jarez au titre de 2024.
10. Attribution anticipée de la subvention de fonctionnement versée à l'association des Loges pour l'organisation des Galochades
11. Approbation de la candidature de la commune de Saint-Paul-en-Jarez au label « Ville européenne »
12. Communication du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2022
13. Communication du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif exercice 2022
14. Demande de Subvention CAF dans le cadre du fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants
15. Approbation du dossier de demande de subvention à l'État dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour le dépôt des images de vidéoprotection dans les locaux de la gendarmerie.
16. Approbation du dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2024 – Rénovation énergétique de l'école maternelle des Pins
17. Approbation du dossier de demande de subvention à l'État au titre du « Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires » pour l'exercice 2024 en vue des travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle des Pins.

Le Maire,  
Kamel BOUCHOU

